

Les Cahiers des Dix



Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français

Philippe Sylvain, M.S.R.C.

Number 32, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079682ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079682ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sylvain, P. (1967). Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français. *Les Cahiers des Dix*, (32), 255–278. <https://doi.org/10.7202/1079682ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français

Par PHILIPPE SYLVAIN, M.S.R.C.

Le lundi 2 février 1857 paraissait le premier numéro du *Courrier du Canada*. C'était un journal qui, par ses rédacteurs, Joseph-Charles Taché et Hector Langevin, affichait en politique de nettes tendances conservatrices; au plan religieux, par ses premiers éditoriaux et ses copieux emprunts à l'*Univers* de Louis Veillot, il s'affirma d'emblée comme le principal journal ultramontain du Bas-Canada; bien plus, ce que ne laissaient deviner ni la rédaction, confiée à les laïcs, ni aucun autre indice, le *Courrier* était une fondation cléricale,¹ due à l'initiative de l'administrateur du diocèse de Québec, Mgr Charles-François Baillargeon, et soutenue en majeure partie par les contributions du clergé des diocèses de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal: organe conservateur, ultramontain, cléricale, le *Courrier du Canada* se révélait donc dès ses débuts comme une publication où le politique et le religieux, le profane et le spirituel s'alliaient en un amalgame pour le moins étrange, comme ce fut si souvent le cas au siècle dernier.

★ ★ ★

La presse canadienne-française de l'époque témoignait d'une belle vitalité. La cause libérale disposait d'organes combattifs, dont la pugnacité s'employait à défendre contre leurs adversaires les membres de l'Institut canadien qui s'étaient fait élire comme députés en 1854, « les hommes les plus talentueux » qui eussent été

1. Dans une récente thèse de doctorat sur *Un Père de la Confédération canadienne, Hector-Louis Langevin* (Université Laval, avril 1967, 2 vol., exemplaire dactylographié), Andrée Désilets écrit que les documents qu'elle a consultés « ne permettent pas de penser que le *Courrier du Canada* soit, à l'origine, l'organe du clergé de Québec » (I, p. 99). Nous verrons que d'autres documents, la plupart inédits, établissent facilement l'évidence contraire.

« envoyés au Parlement par les Canadiens français depuis l'Union »², au témoignage d'un journaliste de Toronto. Le *Pays* avait été fondé à Montréal en 1852 pour remplacer l'*Avenir*, que d'ailleurs le radical d'entre les radicaux, Pierre Blanchet, allait s'employer à ressusciter deux ans plus tard. A Montréal encore, le *Semeur canadien*, journal protestant de langue française, rédigé depuis 1851 par un Canadien français qui avait abjuré le catholicisme, Narcisse Cyr, était à leur dévotion. A Québec, Marc-Aurèle Plamondon, Pierre-Gabriel Huot et Téléphore Fournier établissaient, en novembre 1855, le *National*. Des journalistes français républicains, obligés de quitter l'équipe du *Courrier des Etats-Unis* depuis que le rédacteur en chef, Eugène Masseras, l'avait mis au service de la cause bonapartiste, leur apportaient le concours de leur plume expérimentée: Henri-Emile Chevalier, à qui G.-H. Cherrier confiait en 1853 la rédaction de sa *Ruche littéraire*, et qui collaborait au *Pays*; et Félix Vogeli, qui écrivait dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Devant l'activité fébrile des libéraux radicaux au parlement et dans la presse, le clergé n'avait pas tardé à réagir. Il déplorait surtout l'absence d'un journal catholique de combat en langue française, semblable à celui qui était l'interprète, depuis 1850, de l'élément catholique irlandais, le *True Witness* de George Edward Clerk.³ La *Minerve*, dont Henry de Courcy, correspondant de l'*Univers* à New-York, appréciait en 1854 « le bon esprit et la sage direction, » puisque Raphaël Bellemare en assumait encore la direction,⁴ n'était plus, deux ans plus tard, qu'un « stupide journal, »⁵ après le départ de Bellemare, qui en 1855 avait accepté le poste d'inspecteur du Revenu pour le district de Montréal.⁶ Le *Journal de Québec* ne jouissait pas d'une meilleure réputation aux yeux des intransigeants. Après la démission de Joseph Cauchon, nommé membre du Conseil exécutif et commissaire des Terres de la Couronne en janvier 1855, un émigré français, Emile Régnier, qui si-

2. Cité par le *Pays*, 16 septembre 1854.

3. Voir mon *Alessandro Gavazzi*, 2 vol., Québec, 1962, II, p. 327-329.

4. Lettre de Courcy à Bellemare, New-York, 2 février 1854, APC, *Papiers Bellemare*, M. G. 29, E 3.

5. Courcy à Bellemare, New-York, 11 avril 1856.

6. Marie-Claire Daveluy, « Un Canadien éminent : Raphaël Bellemare », *RHAF* 12 (décembre 1958), p. 348.

gnait ses productions du pseudonyme Emile de Fenouillet,⁷ en était devenu le rédacteur en chef. Sa collaboration antérieure à l'*Univers* lui avait valu ce poste. Mais les ultramontains trouvaient généralement que sa plume manquait de fermeté doctrinale. Henry de Courcy confessait à son fidèle correspondant montréalais, Jacques Viger, le 6 août 1855, qu'il ne comprenait pas « le goût des Québécois de supporter une pareille huître. »⁸

Bref, depuis la disparition des *Mélanges religieux* en 1852, la presse ultramontaine de langue française n'avait plus d'organe attitré. Au plus fort de la lutte électorale, en juin 1854, les évêques canadiens, réunis en concile à Québec, affirmaient que « les besoins d'un journal français, pour propager les bons principes, se faisaient de plus en plus sentir. » Ils ajoutaient, en se souvenant de l'encyclique *Inter multiplices*, que Pie IX avait publiée l'année précédente en faveur des journalistes laïcs et surtout de Veillot: « Ce journal rédigé par des laïques instruits et chrétiens produirait plus de fruits, parce qu'il rencontrerait moins de préjugés que s'il était sous l'entière direction du clergé. » Ils recommandaient donc d'« aviser aux meilleurs moyens à rendre ce nouveau service à l'Eglise. »⁹

« L'admiration qu'excitait l'*Univers* de Paris, alors à l'apogée de sa popularité sous la vaillante et habile direction de Louis Veillot, » fut déterminante en cette circonstance, au témoignage de l'abbé Casgrain.¹⁰ Le grand polémiste avait fait de son journal une sorte de moniteur du monde catholique. Il était reconnu comme le chef incontesté des ultramontains des deux mondes. Le libelle que l'abbé Cognat, ami de Mgr Dupanloup, avait publié en 1856 sous le titre *L'Univers jugé par lui-même*, avait produit, en France comme au Canada, un effet diamétralement opposé à celui qu'en attendait l'auteur. Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Adolphe Pinsonnault, évêque de London, et Mgr Walsh, archevêque d'Halifax, s'étaient empressés de faire part à Veillot

7. André Labarrère-Paulé le gratifie gratuitement du prénom de Joseph dans sa thèse sur *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, Québec, 1965, p. 210.

8. ASQ, Fonds Viger-Verreau.

9. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 17 vol., Québec, 1887-1955, IV, p. 165-166.

10. Henri-Raymond Casgrain, *Souvenances canadiennes*, 4 vol., exemplaire dactylographié aux ASQ, III, p. 52.

de leur sympathie dans cette épreuve.¹¹ Le chanoine Venant Pilon, rattaché à l'évêché de Montréal et ultramontain de stricte obédience, pensait que « cette oeuvre » n'était pas « digne d'un prêtre, » comme il l'avouait à Côme-Séraphin Cherrier dans une lettre qui témoignait d'une longue familiarité avec le journal de Veuillot :

« Mr l'abbé Cognat a peut-être cité vrai quant à la lettre, mais s'il m'était permis d'émettre une opinion sur un sujet aussi grave, je serais forcé d'avouer que si *la lettre de l'Univers* se trouve dans la brochure, *l'esprit de l'Univers* n'y est certainement pas. La présomption m'aveugle peut-être, ou mes préjugés sont peut-être trop en faveur du journal attaqué. Quoi qu'il en soit, le livre de Mr Cognat est, à mes yeux, un véritable libelle; car je n'ai jamais vu, dans *l'Univers*, l'ombre même des intentions que ce pamphlet lui prête. Je reconnais bien quelques-unes de ses phrases, plusieurs de ses mots piquants, et quelquefois trop durs. Mais quant à son esprit, il n'y est plus; et à la place, c'est toujours *l'esprit* de Mr Cognat cherchant à persuader aux autres ce qu'il pense, ce qu'il croit avec tout ce qu'il y a d'opiniâtre dans une conscience invinciblement erronée.

« Ce qui m'étonne davantage dans cet esprit, c'est l'exagération et l'emportement qui y règnent d'un bout à l'autre. Or si j'ai bien compris le but de l'auteur, en entreprenant cet ouvrage, c'était de réprimer un pareil abus, qui empêche tant de braves gens de se convertir. Il me semble que la modération n'aurait pas été déplacée dans un livre écrit par un auteur de l'Ecole des Modérés.

« Tout bien pesé, je crois que le St Esprit est étranger à cette oeuvre, et que Mr l'abbé Cognat pourrait bien regretter un jour d'y avoir travaillé avec tant de zèle et de persévérance.

« Il reproche à *l'Univers* de tenir l'empire des injures. Je vous avouerai franchement qu'après l'avoir lu attentivement, j'ai été tenté, plus d'une fois, de détrôner Louis Veuillot, pour mettre Mr Cognat à sa place. Pour tout dire en un mot, ce livre est un miroir, qui reproduira toujours plus fidèlement les traits de Mr l'Abbé Cognat, que ceux des rédacteurs de *l'Univers*.”



11. Les lettres originales se trouvent dans le Fonds Veuillot du Département des manuscrits de la B.N., *Nouvelles acquisitions françaises*, lettres adressées à Louis Veuillot, 24,225 - 24,233.

12. Lettre du chanoine Venant Pilon à Côme-Séraphin Cherrier, Mont-Saint-Joseph, 14 janvier 1857, APC, *Papiers C.-S. Cherrier*, M. G. 24, B 46, vol. I.

Des velléités on passa aux actes. La fondation d'un journal religieux qui remplirait, sur une petite échelle, le rôle de l'*Univers* », fut décidée¹³. Un comité composé de prêtres et de laïcs ayant à sa tête l'abbé Antoine Racine, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, plus tard premier évêque de Sherbrooke, se chargea d'élaborer le projet du journal placé sous le haut patronage de l'archevêque du diocèse.¹⁴

A vrai dire le comité présidé par le curé Racine avait reçu d'un prêtre un plan tout préparé d'avance. L'abbé Narcisse Bélanger, originaire de Saint-Roch de Québec et curé, depuis 1849, de Saint-Arsène de Témiscouata, avait été témoin des luttes acharnées que se livraient dans Kamouraska les partisans du libéral Luc Letellier, soutenus en 1851 par l'*Avenir*, et ceux de Jean-Charles Chapais, qui se définissait « l'homme aux bons principes. »¹⁵ C'est alors que des membres du clergé de la région avaient conçu le projet de fonder à Québec un journal exclusivement catholique, qui recevrait ses directives de l'archevêque.¹⁶

L'abbé Bélanger, aidé de quelques confrères, avait cherché pendant deux ans à mettre sur pied une telle oeuvre. Avec l'agrément de l'administrateur du diocèse, Mgr Charles-François Bailargeon, il avait essayé de réunir quelques fonds. Durant l'hiver 1855-1856, il soumit un plan que l'administrateur discuta en conseil. On reconnut l'utilité et l'opportunité du projet, mais des objections naquirent, que Joseph-Charles Taché, convoqué à l'archevêché, dissipa.¹⁷ N'avait-on pas sous la main le rédacteur dont on rêvait pour le futur journal ?

Mais avant d'aller plus loin, il était bon d'avoir l'agrément de l'évêque de Montréal, qui avait été l'âme du concile de 1854 et à qui, sans doute, il fallait attribuer la paternité du texte concernant le journalisme religieux.

13. Casgrain, *op. cit.*, p. 53.

14. *Ibid.*, p. 53.

15. P.-B. Casgrain, *Letellier de Saint-Just et son temps*, Québec 1885, p. 93.

16. Lettre de l'abbé Célestin Gauvreau, supérieur du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, 12 février 1852, citée par Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, 3 vol. parus, Montréal, 1961-1965, II, p. 76.

17. Lettre de l'abbé Narcisse Bélanger à Mgr Bourget, Saint-Arsène, 2 août 1856, ACAM 295.101 - 856.3. (ACAM : archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal).

L'abbé Bélanger communiqua donc à Mgr Bourget, dans une lettre datée du 2 août 1856, le plan qu'il avait élaboré avec ses confrères:

« Il leur semble qu'un tel journal devrait être semi-quotidien, avoir trois pages de matières, être alimenté par trois écrivains payés, avoir des correspondants à l'étranger, traiter de religion, de politique, d'hygiène, etc., sans que rien dans le titre indiquât que c'est un journal religieux, que tous les rédacteurs devraient être laïques, mais la propriété appartenir à des ecclésiastiques, pour que l'intérêt et la direction du journal fussent assurés, qu'en des mains laïques il deviendrait une petite spéculation et une influence qui pourrait nous trahir à la première occasion. Ils souhaiteraient que Nos Seigneurs Evêques trouvassent bon d'adresser aux curés de leur diocèse respectif une circulaire pour les inviter à prendre une ou deux actions de 5 ou 10 louis. De cette façon, outre que l'on obtiendrait de suite un fonds suffisant, on aurait sur tous les points des personnes intéressées à la prospérité de l'entreprise. Néanmoins aucun d'eux ne devrait s'attendre à percevoir aucun profit: les dépenses prises, l'excédent de la recette contribuerait à mieux assurer le but des fondateurs. Ils pensent que le journal devrait s'imprimer à Montréal, où l'action de la mauvaise presse s'exerce davantage. »¹⁸

Restait la question épineuse du rédacteur principal de la future publication. L'abbé Edmond Langevin, secrétaire de l'archevêque et frère d'Hector Langevin, qui venait d'être élu conseiller municipal de Québec pour le quartier du Palais et président du Département de l'aqueduc,¹⁹ soutenait chaleureusement la candidature de son frère. A l'appui de sa cause, l'abbé Langevin pouvait faire état des services du journaliste des *Mélanges religieux* de 1847 à 1849 et de l'expérience qu'il y avait acquise comme adversaire des libéraux dans ses polémiques contre les partisans du défunt *Avenir*. Mais Joseph-Charles Taché, qui avait été le compagnon d'études de l'abbé Racine et était resté son ami, comptait des alliés encore plus résolus à l'archevêché.

Personnalité en vue depuis qu'il avait représenté le Canada en qualité de commissaire à l'Exposition universelle de Paris en 1855, Taché s'était en outre créé la réputation d'avoir une « plume alerte » en publiant, avec Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, sous le

18. *Ibid.*

19. A. Désilets, *Un Père de la Confédération*, I. p. 97.

pseudonyme de Gaspard Le Mage, un spirituel pamphlet intitulé *La Pléiade rouge*. Le succès en avait été si rapide que la *Minerve* du 19 décembre 1854 annonçait « une seconde édition pour répondre aux demandes » qui lui venaient « de tous côtés. » Les ultramontains surtout avaient goûté la verve de ces pages caustiques qui tournaient en ridicule leurs adversaires libéraux. Henry de Courcy avouait à Jacques Viger qu'il trouvait « *La Pléiade rouge* très bien écrite »²¹ et s'empressait d'en faire reproduire des extraits significatifs dans *l'Univers*: « Nous avons lu, écrivait Courcy, avec un vif intérêt cette très amusante galerie de portraits contemporains. La vigueur du style, le bon goût de la critique, la bienveillance même de la plaisanterie, donnent à cette oeuvre distinguée une place à part dans le journalisme, et il y a plaisir à voir la littérature française cultivée avec tant de talent au Canada. Ces portraits peuvent se lire sans que l'on connaisse les originaux; ils sont si bien tracés qu'ils deviennent des types, et ils nous rappellent à s'y méprendre telles et telles de nos illustrations de 1848, qui ne parvinrent aussi à escalader la tribune que pour se précipiter dans le ridicule ou l'oubli public. »²²

Cette « mention honorable dans les colonnes du premier journal français du monde entier »,²³ au témoignage de Raphaël Belle-mare, avait consacré le talent de Taché et fixé le choix des promoteurs du nouveau journal, de préférence à Hector Langevin. Dans la même lettre à Mgr Bourget, l'abbé Bélanger donnait les raisons qui, selon lui, militaient en faveur de Taché comme rédacteur en chef du journal projeté:

« Jusqu'à ces derniers temps, Mr le Docteur Taché convenait assez à tout le monde comme rédacteur en chef. Mais voici que Mr Edmond Langevin de l'Evêché a entrepris de l'écartier et certes avec beaucoup de zèle. Il a recherché de tous côtés les antécédents. Il n'articule rien de positif, surtout il n'a aucune preuve. Il prétend qu'étant élève il ne brillait pas par sa piété — je le pense — et depuis aussi, — je le pense encore. Mais il l'accuse d'immoralité, et il l'infère de ce qu'il n'approche pas des sacrements. Tout au plus à l'appui de son assertion, il rapporte

20. Casgrain, *op. cit.*, p. 53.

21. ASQ, Fonds Viger-Verreau.

22. *Univers*, 30 décembre 1854.

23. *Minerve*, 23 janvier 1855.

que durant la dernière session des Chambres à Québec, il eut pour une dame des attention trop grandes, que le mari ne lui en sut pas gré. Tout cela est possible, mais pourrait être complètement faux. Ce qu'il y a de certain, c'est que son curé a déclaré que la conduite et les discours du Docteur dans la paroisse de Rimouski sont irréprochables. Ce que je crois incontestable, c'est le courage, la capacité, le désintéressement et la bonne volonté de cet homme, et s'il est négligent, je ne le crois pas flétri par aucun vice considérable. Excepté donc cette malheureuse négligence, je trouve au Docteur toutes les belles qualités de son vénérable frère, l'Evêque de la Rivière Rouge, et j'aime à croire que sous la main de Votre Grandeur il deviendrait tout à fait exemplaire et rendrait des services inappréciables. Deux prêtres ont soupçonné le motif secret qui animait Mr Langevin contre Mr Taché. Il voudrait lui substituer Mr Hector Langevin. Mais généralement on ne lui trouverait point une capacité suffisante. »²⁴



« Dans les diocèses des Trois-Rivières et de Québec tout le clergé désire un journal et l'attend avec impatience, » écrivait l'abbé Bélanger en terminant sa lettre. En plus de l'agrément de Mgr Bourget, il fallait s'assurer « l'appui des citoyens influents de Montréal », au jugement de Mgr Baillargeon,²⁵ qui chargeait l'abbé Bélanger d'aller plaider de vive voix la cause du nouveau journal auprès de l'évêque et de prendre contact avec des hommes zélés et avertis du journalisme catholique comme Raphaël Bellemare et Jacques Viger. Mgr Bourget assurait l'abbé Bélanger que son diocèse ferait « tout au monde pour encourager le journal projeté » : « Comme vous, je comprends toute l'importance et même la nécessité d'un journal qui pût détruire autant que possible la maligne influence de la presse impie ». ²⁶

Afin d'assurer le succès de la future fondation, Québec était prêt à laisser à Montréal le choix du rédacteur en chef; on acceptait même que la feuille s'imprimât dans cette ville, ou encore à Montréal et à Québec, à tour de rôle. Le 12 septembre 1856, l'abbé Bélanger revenait à la charge auprès de Mgr Bourget:

24. Abbé N. Bélanger à Mgr Bourget, 2 août 1856.

25. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 8 septembre 1856, ACAM 295.101 - 856.8.

26. ACAM, *Registre des lettres de Mgr Bourget*, IX, p. 354-355.

«Les citoyens de Québec désirent toujours beaucoup un journal sur de larges bases. Mr le Maire attend avec impatience de Mr Raphaël Bellemare le résultat de ses démarches auprès des meilleurs citoyens de votre ville épiscopale. Ici les bons citoyens qui sont tout ce qu'il y a de plus influent regrettent de n'avoir pas parmi eux de chef qui les rallie. Ils voudraient avoir un prêtre qui les guide fusse (*sic*) sous main. Et personne ici ne le peut faire ou ne le veut faire. Votre Grandeur trouvera, je l'espère, à Montréal quelques hommes de coeur qui poursuivront cette affaire avec zèle. A Québec la plupart consentiraient que le journal fût à Montréal. Ils l'encourageraient de même en prenant des actions et en s'abonnant. Il me semble plus que jamais que tous les éléments de succès pour une oeuvre pareille sont dans nos mains. Qu'il suffit de les réunir. Et qu'à la rigueur un seul laïque de Montréal, conduit, inspiré sous main, par Votre Grandeur, suffirait pour la faire réussir. Mr Jacques Viger, estimé comme il l'est, pourrait faire accueillir à Québec tout ce que les citoyens de Montréal arrêteraient. S'ils n'achetaient pas le matériel d'imprimerie et qu'ils fissent imprimer, rien n'empêcherait, il me semble, que le journal fût imprimé alternativement à Montréal et à Québec. S'il plaisait à Votre Grandeur de faire arrêter par les laïques de Montréal que les fonds ne seront demandés qu'aux laïques du pays, et qu'ils les trouveront en quantité suffisante, ça nous mettrait à l'aise du côté de nos laïques d'ici qui comptent beaucoup trop sur les fonds du clergé.

«J'espère plus que jamais le succès, et je m'imagine que les gens de coeur de Montréal, conduits par la main invisible de Votre Grandeur, donneront le mouvement, organiseront, pareront à toutes les difficultés. Il n'y a aucun engagement pris avec le Docteur Taché. Ils choisiront les rédacteurs qu'ils voudront. Mais beaucoup s'accordent à dire que les plus grands sacrifices doivent être faits pour se procurer des écrivains habiles, qu'avec des hommes médiocres, l'affaire serait manquée.»²⁷

A la suite de l'abbé Bélanger, deux citoyens influents de Québec furent délégués par l'administrateur du diocèse auprès de l'évêque de Montréal, le maire de Québec, O. Robitaille, et un prêtre du séminaire, l'abbé Edward John Horan. La question lancinante des ressources financières du journal constituait le motif principal de ces allées et venues.

Le 9 novembre, Mgr Baillargeon présentait à Mgr Bourget « le Docteur Robitaille, » maire de Québec, qui s'était « mis à la tête

27. Lettre de l'abbé Bélanger à Mgr Bourget, 12 septembre 1856, ACAM 295.101 - 856.9.

des citoyens franchement catholique et amis sincères de leur pays, qui ont formé le projet de fonder un journal tel que Votre Grandeur le désire, avec tous les Evêques de la Province »: « Je prie Votre Grandeur de permettre à M. Robitaille de vous expliquer lui-même leur plan et leur but, afin qu'elle soit mise à portée de juger par elle-même du mérite de l'entreprise et du degré d'encouragement qu'on voudra bien lui accorder. Il leur faut des fonds; pour les former, ils comptent beaucoup sur l'aide du clergé de la Province. Ils se flattent que les curés consentiront à prendre des parts dans la Société et à se mettre au rang des actionnaires. »²⁸

Quinze jours plus tard, l'abbé Horan, qui en 1850 avait invité, au nom de l'épiscopat canadien, le célèbre publiciste américain Orestes Brownson à accepter la rédaction du *True Witness*,²⁹ prenait à son tour le chemin de Montréal. En effet, Mgr Bourget ne jugeait pas suffisamment claires les explications que le maire de Québec lui avait données: il lui était donc difficile de « faire appel au clergé et aux citoyens » en faveur d'une oeuvre qu'il ne connaissait pas.³⁰ L'abbé Horan était donc chargé d'expliquer de nouveau à l'évêque de Montréal le plan du journal qui s'intitulerait le *Courrier du Canada*. Comme ce journal était fondé « dans l'intérêt général des catholiques de langue française du pays, » il convenait que tous les diocèses s'entendissent pour l'encourager et l'aider efficacement. Québec donnait l'exemple: « tout le clergé » s'était empressé de « prendre des parts dans la Société formée pour le soutenir et le diriger ». ³¹

L'administrateur du diocèse se faisait illusion sur ce dernier point. Il ne tarda pas à recevoir le compte rendu de la conférence tenue dans la région même où le projet du *Courrier du Canada* avait commencé à s'élaborer, le district de Kamouraska. « Le résultat de l'assemblée » des prêtres réunis pour aviser aux moyens de soutenir financièrement le journal « était maigre, » comme l'écrivait, le 29 novembre, l'abbé Célestin Gauvreau à Mgr Baillar-

28. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 9 novembre 1856, ACAM 295.101 - 856.13.

29. Voir mon *Alessandro Gavazzi*, II, p. 323-324.

30. Lettre de Mgr Bourget à Mgr Baillargeon, Montréal, 22 novembre 1856, AAQ, D. M., XI-14.

31. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 24 novembre 1856, ACAM 295.101 - 856.14.

geon, car l'affaire s'était présentée dans des « circonstances mauvaises » :

« Tous les curés depuis l'Islet inclusivement jusqu'à Saint-André aussi inclusivement en sont en ce moment aux expédients pour trouver moyen de se libérer d'une dette de \$700. à \$800. contractée pour la colonisation du Saguenay, et la plupart se disent incapables de contribuer pour leur part à la liquidation de cette dette, qui cependant peut à tout instant les mettre en présence de la justice civile.

« Demander après cela à ces Messieurs de prendre engagement dans une autre société, qui peut elle-même tôt ou tard se trouver dans de mauvaises affaires et leur donner les embarras que leur causent les affaires de la Colonisation, c'est demander l'impossible, disent-ils.

« Aussi, quoique le projet leur agréé beaucoup et que tous désirent vivement la publication du journal qu'ils encourageront volontiers de leurs abonnements, ils ne peuvent se résoudre à entrer dans une société comme celle qu'on leur propose à moins qu'on ne leur donne l'assurance que, dans le cas de faillite, ils ne seront pas tenus de donner plus que le montant de leurs actions. Des personnes, qui peuvent paraître bien intentionnées, soutiennent qu'une telle assurance ne peut être donnée et alors ces Messieurs refusent tout concours dans la nouvelle société (...).

« Les prêtres du collège, le Procureur excepté, ne se trouvent pas de revenus suffisants pour prendre des actions dans la société, ils s'en tiendront au rôle plus modeste d'abonnés ». ³²

En dépit de tous ces contretemps, l'affaire prenait enfin une allure concrète. Au début de décembre, des fonds suffisants avaient été recueillis ou du moins promis; quant aux rédacteurs, on avait élégamment résolu le problème des divergences au sujet des deux candidats sur les rangs, Joseph-Charles Taché et Hector Langevin, en les prenant tous les deux! L'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, du séminaire de Québec, confident de Mgr Baillargeon et de son frère, l'avocat Jean-Thomas Taschereau, pressenti pour être l'un des deux gérants financiers de l'entreprise, était en mesure de communiquer des informations exactes à son ami, l'abbé Thomas-Etienne Hamel, étudiant à l'École des Carmes de Paris, dans une lettre qu'il lui écrivait le 1er décembre 1856 au sujet du « nouveau

32. Archives du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, C. Ste-A., V-214.

journal indépendant, religieux, commercial, littéraire et surtout *canadien-français* », qui devait paraître sous peu: « Le capital sera de 10 mille louis, en parts de 10L; deux rédacteurs, Ch. Taché et Hector Langevin, deux sous-rédacteurs, Henri Parent et Garneau, fils de F.-X., un comité de sept nommé par les actionnaires, enfin Mgr ayant droit de dire son mot sur tous les articles religieux ou politico-religieux. Voilà tous les rouages de cette machine qui prétend faire gémir la presse *tous les jours* à partir du 15 février. On l'a comparé à un monstre à deux têtes et à sept cornes; or vous savez que les monstres ne vivent pas de longs jours. »³³

Ce n'était plus le 15 février 1857, mais bien au début du même mois que paraîtrait le premier numéro du futur journal, écrivait Mgr Baillargeon à Mgr Bourget le 29 décembre. Les perspectives financières étaient bonnes, puisque le clergé trifluvien, à l'instar de celui de Québec, déployait du zèle « pour l'encouragement de cette grande entreprise. »³⁴

Restait celui de Montréal. Il ne pouvait pas le céder en générosité à celui de Québec et des Trois-Rivières. Pourquoi n'avait-on pas communiqué à l'évêque une note explicative qu'à son tour il aurait « pu faire adresser aux Curés du Diocèse pour les engager à seconder une oeuvre » qui, si elle réussissait, comme il le souhaitait de tout son coeur, ferait un très grand bien au pays? C'est ce que regrettait Mgr Bourget dans la lettre qu'il avait écrite à Mgr Baillargeon le 6 décembre: « Il ne sera point possible de voir les Prêtres éloignés de la ville avant le milieu du mois prochain. En attendant, si on leur avait adressé une note pour les mettre au courant de ce projet, je pense que cela aurait eu un très bon effet. Je ferai bien volontiers tout en mon pouvoir auprès de ceux que je verrai pour les engager à contribuer à cette oeuvre importante ». ³⁵

Pour utiliser à fond cette bonne volonté, le maire Robitaille, l'avocat Jean-Thomas Taschereau, les marchands C. Têtu et Simard, devaient se rendre le 3 ou le 4 janvier suivant, à Montréal, en vue de « gagner des actionnaires et des souscripteurs à la nouvelle

33. ASQ, *Université* 38, no 66.

34. ACAM 295.101 - 856.19.

35. AAQ, D. M., X-185.

36. Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, 29 décembre 1856, ACAM 295.101 - 856.19.

feuille ».³⁶ De son côté, l'évêque de Montréal allait « commencer à voir les Prêtres après le Jour de l'an et à les mettre à contribution en faveur de l'oeuvre ».³⁷

Tout était désormais en place pour la publication du journal. Les gérants financiers en étaient Jean-Thomas Taschereau, juge suppléant à la Cour supérieure et membre du tribunal spécial chargé de l'abolition des droits féodaux et des rentes seigneuriales, et O. Robitaille, maire de Québec. « Ces deux hommes (étaient) dignes de toutes confiance ».³⁸

L'impression du *Courrier* fut confiée à J.-T. Brousseau, dont la librairie et l'imprimerie se trouvaient au numéro 7, rue Buade, vis-à-vis du presbytère de la paroisse Notre-Dame. Brousseau avait été nommé quelque temps auparavant « imprimeur ordinaire de l'archevêché de Québec, » parce qu'il avait fait preuve d'une « ponctualité et d'une habileté remarquables » dans les travaux qu'on lui avait confiés, et surtout d'une « réputation de piété et de parfaite honnêteté ».³⁹

L'administrateur dont on avait retenu les services éprouvés était un vétéran du journalisme, Stanislas Drapeau. En 1857, il comptait déjà vingt ans d'expérience, soit comme typographe, soit comme rédacteur à Montréal et à Québec. Au moment où Mgr Baillargeon faisait appel à son savoir-faire, il était attaché depuis cinq ans à la rédaction du *Journal de Québec*.⁴⁰

Bref, comme Charles Têtu l'écrivait à son gendre, Hector Langevin, le 24 décembre 1856, « aucun journal » n'avait été « fondé dans ce pays avec des moyens pécuniaires aussi larges et une influence morale aussi vaste que celle qui entour(ait) » le futur *Courrier du Canada*.⁴¹

Le lundi 2 février 1857 paraissait enfin le premier numéro du journal tant attendu. Les rédacteurs, Joseph-Charles Taché et

37. Lettre de Mgr Bourget à Mgr Baillargeon, Montréal, 31 décembre 1856, AAQ, D. M., X-189.

38. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 16 janvier 1857, ACAM 295.101 - 857.3.

39. AAQ, D. Q., IX-2.

40. Louis Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*, 2 vol., Ottawa, 1931, I, p. 532.

41. Cité par Andrée Desilets, *Un Père de la Confédération canadienne*, I, p. 98.

Hector Langevin, à l'imitation des journalistes français qui y étaient astreints par la loi sur la presse votée le 16 juillet 1850,⁴² mais qui était une nouveauté dans la presse canadienne-française, signaient leurs articles. Contrairement à ce qui avait été d'abord prévu, le seul adjoint des rédacteurs était le fils de l'historien Garneau, Alfred. On n'avait pas donné suite au projet concernant un second adjoint en la personne de Henri Parent, fils d'Etienne Parent. Si on tenait compte des correspondants, « une telle abondance de rédacteurs ne s'étaient pas encore vus dans le pays ». ⁴³ L'abbé Hamel, à Paris, s'employait à trouver un correspondant français au *Courrier* en recourant aux bons offices de Louis-Adolphe de Puibusque, qui connaissait bien le Canada pour y avoir séjourné de 1846 à 1850. ⁴⁴ et en faisant approuver le choix de Puibusque par le propre frère de Taché, Mgr Alexandre-Antonin Taché, alors à Paris: ⁴⁵ « Je crois, écrivait Hamel à Joseph-Charles Taché, que la proposition de Mr de Puibusque offre de grands avantages et qu'en l'acceptant, votre journal recevra immédiatement une nouvelle importance, un nouvel éclat ». ⁴⁶

L'abbé Hamel voulait contribuer, pour sa modeste part, au succès d'une oeuvre qui ne démentait pas les espérances du début. Son confrère du séminaire de Québec, l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, lui apprenait le 21 mars 1857 que le nouveau journal faisait « son apparition fidèlement tous les jours »: « Il a les allures et le ton franc et chevaleresque de son principal rédacteur, votre ami M. Taché. Les articles sont en général courts mais substantiels et l'on voit évidemment deux choses, d'abord que les rédacteurs n'épargnent aucun travail pour se procurer les meilleurs renseignements sur toutes sortes de choses; et ensuite, que c'est une chose bien difficile que de fournir tous les jours deux feuilles de matières intéressantes. » En somme, on était « content du journal. » Les journalistes amis et même adversaires avaient « beaucoup loué » le règlement qui obligeait « tous les écrivains du *Courrier* à signer

42. Pierre de la Gorce, *Histoire de la Seconde République française*, 2 vol., Paris, 1919, II, p. 345.

43. Casgrain, *Souvenances*, III, p. 54.

44. Jean Ménard, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, 1967, p. 62.

45. Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, 2 vol., Montréal, 1904, II, p. 344.

46. ASQ, *Université* 40, no 7.

leurs articles, » mais personne d'entre eux n'avait encore « eu le courage de les imiter ». ⁴⁷



Ce n'est pas sans alarmes que les journaux libéraux avaient appris la parution imminente d'un nouveau quotidien et que l'un de leurs plus tenaces et spirituels adversaires en serait le principal rédacteur. Le 13 janvier 1857, le *National* de Québec annonçait que Taché se démettait de ses fonctions de membre du parlement pour prendre la direction du futur journal. Trois jours plus tard, le rédacteur du *Pays* écrivait: « Il ne faut pas se dissimuler que nous en sommes arrivés à une époque critique de notre vie nationale. Un concours de circonstances, qu'il serait trop long d'énumérer ici, a permis au fanatisme de montrer sa tête hideuse. La politique a presque dégénéré en un cri de race et de religion, grâce à la bigoterie et à l'hypocrisie de certains hommes qui n'ont d'autres moyens de s'élever qu'en faisant appel aux préjugés et aux passions les plus dangereuses ». ⁴⁸

La prise de position ultramontaine de Taché fut d'emblée sans équivoque. Le *Courrier du Canada*, écrivait-il dans l'un de ses premiers éditoriaux, « en se déclarant national, s'est par-dessus tout et avant tout déclaré catholique. Non pas que nous nous croyions la mission d'évangéliser, de dogmatiser et de faire de la controverse; mais nous tenons, comme faisant partie de notre devoir, de ne rien laisser passer inaperçu dans notre sphère d'observation, de tout ce qui pourrait être ou paraître en contradiction avec les enseignements de l'autorité chargée d'interpréter aux hommes les décrets de la divinité ». ⁴⁹

Cette affirmation allait loin, en particulier englobait un domaine que les libéraux considéraient comme étant exclusivement profane et laïc, celui de la politique. Le rédacteur en chef du *Pays* en 1857, Charles Daoust dont l'élection en 1854 comme député du comté de Beauharnois, fut « l'un des plus beaux triomphes de la démocratie, » ⁵⁰ avait toujours « été d'opinion que l'Eglise et l'Etat

47. ASQ, *Université* 38, no 67.

48. *Pays*, 16 janvier 1857.

49. *Courrier du Canada*, 4 février 1857.

50. *Moniteur canadien*, 3 août 1854.

devraient avoir une existence séparée, vivre chacun de leur propre vie et non s'identifier dans une action commune.» Il persistait à croire que l'on ne verrait « régner la paix, l'harmonie, la prospérité dans cette province du Canada que lorsque ce principe aurait reçu sa pleine consécration. »⁵¹

Pour les ultramontains, ce « langage » n'était rien de moins qu'« impie. » Mgr Bourget, à la suite de Grégoire XVI, se hâta de stigmatiser « les partisans de la liberté effrénée, » qui ne craignaient « pas de dire que la paix, l'harmonie ne pourront régner ici que lorsque la Religion et le Gouvernement seront entièrement séparés. » A la « fausseté » et à « l'absurdité de ce principe, » l'évêque de Montréal opposait « comme favorable et salutaire la concorde de l'Empire avec le Sacerdoce. »⁵²

De cette union étroite entre l'Etat et l'Eglise, il découlait, pour le prélat, qu'il n'était « permis à personne d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques. » En effet, Jésus-Christ avait « donné à son Eglise le pouvoir d'enseigner à tous les peuples la *saine doctrine*, » c'est-à-dire « cette doctrine pure qui leur apprend à se gouverner, comme le doivent faire des peuples vraiment chrétiens. » C'était là « un point de haute et importante morale. » « Or, tout point de morale est sous le domaine de l'Eglise et tient essentiellement à son enseignement. Car sa divine mission est d'enseigner aux Souverains à gouverner avec sagesse, et aux sujets à obéir avec joie. »⁵³

C'est ainsi que la pensée de l'évêque de Montréal, chef de file des ultramontains canadiens-français au moment où Taché prenait la direction du *Courrier du Canada*, débouchait directement sur la théocratie, dans laquelle un excellent observateur français, l'abbé Henri Maret, doyen de la faculté de théologie de la Sorbonne, voyait le résumé de la doctrine sociale et politique de l'ultramontanisme. « L'intolérance civile » était élevée par Veillot et ses disciples des deux mondes « au rang des dogmes religieux. »⁵⁴

51. *National*, 19 février 1858.

52. *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal*, 13 vol., Montréal, 1887-1926, III, p. 398.

53. *Ibid.*, p. 393.

54. G. Bazin, *Vie de Mgr Maret, évêque de Sura, archevêque de Lépante, son temps et ses oeuvres*, 3 vol., Paris, 1891, II, p. 27.



« Tous les jours nous sommes en rapport avec la capitale de la France, d'où nous pouvons tirer tout ce qui nous est nécessaire, » affirmait Taché dans le deuxième numéro du *Courrier du Canada*.⁵⁵ D'abondantes reproductions de l'*Univers* ne tardèrent pas à révéler aux amis et aux adversaires, que le journal se mettait totalement à la remorque de Louis Veillot. Taché fut bientôt surnommé Veillotule par ses adversaires du *National* et du *Pays*, et le *Courrier du Canada* devint « l'infime avorton » qui copiait « à l'instar d'un singe les allures méprisables » de l'*Univers*.⁵⁶

Le principal grief des journalistes libéraux à l'endroit de Taché était de faire intervenir la religion dans le domaine de la politique, d'« exploiter les sentiments religieux, » de « traîner au milieu des luttes ardentes de ce monde cette religion divine, » qu'il mettait « au service des petites passions et des petits intérêts d'un parti politique justement méprisé. »⁵⁷ Le *National* reprochait encore à Taché de « jeter le doute dans l'opinion publique » sur l'attachement des libéraux à la religion « dans le but réel de discréditer les principes d'une sage liberté politique » qui, selon lui, pouvaient « seuls assurer le progrès du pays. »⁵⁸

Taché, au contraire, était convaincu que l'on ne pouvait dissocier nationalisme et religion, d'autant plus que les libéraux bascanadiens s'étaient alliés avec l'ennemi acharné de tout ce qui était français et catholique, George Brown: collusion qui, s'ajoutant à des votes et à des discours imprudents sur des questions délicates comme l'enseignement confessionnel et les écoles séparées du Haut-Canada, se révéla une arme terrible entre les mains de George-Etienne Cartier et de ses amis. Il s'ensuivit aux élections de 1857 une défaite libérale écrasante dans le Bas-Canada.⁵⁹

« Il y a des gens qui se demandent si nous resterons français, » écrivait Taché,¹ et il répondait par l'affirmative, puisqu'il ne connaissait « qu'une chose qui puisse nous devenir fatale, et cette

55. *Courrier du Canada*, 3 février 1857.

56. *National*, 20 juin 1857.

57. *Ibid.*, 18 juillet 1857.

58. *Ibid.*, 21 juillet 1857.

59. L.-O. David, *L'Union des Deux Canadas, 1841-1867*, Montréal, 1998, p. 170.

chose n'arrivera pas, c'est l'irréligion.» Le Canada français n'a « pas eu le moindre rapport avec la France, pendant les jours de l'impiété du dix-huitième siècle, ni pendant ceux qui ont suivi et que nous pouvons appeler les jours de l'indifférentisme du dix-neuvième, » tandis qu'aujourd'hui nos relations avec notre ancienne métropole augmentent de fréquence, juste à mesure que la religion reprend en France l'empire des consciences.»⁶⁰

Sa pensée intime, Taché la confiait à Montalembert, « chef du parti catholique et notre général à tous, » dans une lettre restée inédite qu'il lui écrivait le 17 juin 1858, en lui adressant un exemplaire de la brochure *Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale*,⁶¹ ensemble de trente-trois articles qui avaient d'abord paru dans le *Courrier du Canada*. S'étant « consacré à la rédaction d'un journal tout catholique et tout français, » Taché venait de publier « une petite brochure » sur une question qui intéressait au plus haut point » son pays, et à laquelle « les intérêts du catholicisme et de la race française en Amérique (étaient) intimement liés » :

«Le Canada français est profondément catholique, mais nous avons cependant quelques petits incrédules qui, s'unissant à quelques réfugiés français de l'école des libres penseurs, cherchent, bien que d'une manière sourde, à saper les bases de cette foi si solide qui distingue encore nos populations.

«Un de leurs moyens, c'est de dénigrer tous ceux qui défendent et proclament les vérités religieuses et se font les champions des doctrines sociales qui reposent sur l'évangile. Quand ces gens ne pensent s'attaquer au caractère des personnes, ils s'attaquent à leurs écrits et tâchent par tous les moyens que vous avez vu mettre en oeuvre chez vous, à diminuer l'autorité de la parole de ceux qui les combattent.

«Vous le dirai-je — oui, puisque j'ai bien l'audace de vous faire mes confidences et de vous parler en secret — j'ai tant été attaqué, pour ma part, que je ne sais pas trop si je ne commets pas une sottise en écrivant. Cette pensée est tellement pénible pour moi, que si notre bon Evêque de Québec qui s'intéresse au *Courrier du Canada*, m'avait dit: «Vous feriez aussi bien de ne pas écrire », j'aurais remercié le bon Dieu et m'en serais allé avec bonheur cultiver la terre de nos nouveaux défrichements.

60. *Courrier du Canada*, 4 février 1857.

61. Québec, J.-T. Brousseau, 1858, 252 p.

« J'ai commencé à écrire par goût, je continue par obéissance en disant à chacune de mes pauvres phrases: Allez, et que le bon Dieu vous fasse servir à sa gloire et aux intérêts de mon pays et de ma race. »

Taché priait donc Montalembert, « au nom de la cause » qu'il avait « à coeur de défendre, » de lui dire ce qu'il pensait du petit livre qu'il lui envoyait: « Comme pensée il est un échantillon de ce que je puis faire, comme style je crois que je pourrais faire mieux si j'avais le temps de relire ce que j'écris; car cet écrit n'a pas été relu et n'a été écrit qu'une seule fois d'un seul jet. »⁶²

Si Montalembert remerciait Taché de lui avoir fourni, « sur le projet d'une union fédérale entre les diverses colonies anglaises de l'Amérique Septentrionale, » les éléments d'une étude « pleine de faits et de chiffres lumineux, » qui avaient changé « en conviction » son « rêve » au sujet de « cette union qui lui avait déjà paru possible et désirable » avant de le lire, il ne manquait pas de faire remarquer à son correspondant canadien que son jugement était « tout à fait désintéressé et impartial, » car il avait eu « le chagrin » de s'apercevoir, en parcourant la brochure, qu'il différait avec lui « *toto coelo* sur des questions » où il se croyait « le devoir d'avoir une opinion autorisée. »⁶³

Ce sont certainement les deux chapitres concernant les Etats-Unis⁶⁴ qui avaient souverainement déplu à Montalembert. Depuis 1854, à la suite de l'épisode Bedini et de l'activité politique des *Know Nothings*, les ultramontains s'étaient détournés résolument de la liberté comme en Amérique. » Un nouveau grief s'ajoutait à tous ceux qui divisaient bruyamment les partisans de Veillot et les catholiques libéraux. L'âpre polémique qui venait de mettre aux prises Henry de Courcy et le publiciste catholique américain Brownson, qui se réclamait du libéralisme de Montalembert, avait incité Taché à faire siennes les thèses de celui que le grand orateur ne considérait plus, dans sa hargne, que comme un « Iroquois. »⁶⁵

62. Archives Montalembert, Dossier 712, Château de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or).

63. Cité par Thomas Chapais, *Cours d'Histoire du Canada*, 8 vol., Québec, 1919-1934, VIII, p. 221.

64. Chapitres 15 et 16, p. 103-118.

65. Voir mon *Henry de Courcy*, Québec, 1955, p. 151-161, 277-296.



En terminant sa lettre, Taché avait sollicité de son illustre destinataire un signe qui lui donnât « un peu de courage » dans sa tâche et « la confiance » qui lui échappait et dont il avait « besoin. »

En effet, le *Courrier du Canada*, après un départ plein d'élan, s'était bientôt achoppé à des difficultés financières telles que rien de moins que son existence fut remis en question. On avait d'abord remercié, en mars 1857, le correspondant parlementaire; l'adjoint des rédacteurs, Alfred Garneau, n'avait pas tardé à son tour à quitter le journal et on ne l'avait pas remplacé.⁶⁶ Tablant sur son impécuniosité, la direction congédiait le second rédacteur, Hector Langevin, après six mois d'activité, en dépit d'un contrat de deux ans qui le liait au journal.⁶⁷ Enfin les gérants O. Robitaille et Jean-Thomas Taschereau cédaient leur place à Bureau et Marcotte, qui devenaient les courageux éditeurs-proprétaires de la feuille en difficulté.⁶⁸

La situation tournait au marasme. De quotidien le *Courrier* devenait tri-hebdomadaire à partir du 1er août 1858.⁶⁹ L'administrateur du diocèse de Québec dut s'entremettre pour lui sauver la vie. L'abbé Narcisse Bélanger, qui entre-temps avait été promu de la cure de Saint-Arsène à celle de Deschambault,⁷⁰ « très zélé pour cette oeuvre et très bien qualifié pour la faire réussir, » au jugement de Mgr Baillargeon,⁷¹ s'offrit à reprendre le bâton de pèlerin dans les diocèses des Trois-Rivières et de Montréal, afin de solliciter « de nouvelles souscriptions et même des contributions de charité de la part des plus zélés curés en faveur de ce journal. » C'est ce qu'écrivait Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, le 5 mai 1858, en lui apprenant qu'il avait mis à profit le sacre de l'abbé Horan comme évêque de Kingston pour exposer aux évêques que la cé-

66. Lettre de H. Langevin aux directeurs du *Courrier du Canada*, citée par A. Désilets, *op. cit.*, I, p. 99.

67. *Courrier du Canada*, 6 juillet 1857.

68. Qui signent en cette qualité le 7 avril 1858, « Reçu de Messire L.-J. Cassault la somme de 10 chelins », *ASQ, Séminaire* « 57 », no 764.

69. *Courrier du Canada*, 28 juillet 1858.

70. Cyrien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, Montréal, 1893, p. 247.

71. Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 5 mai 1858, *ACAM* 295.101.

réunion avait réunis, « la gêne pécuniaire » où se trouvaient « réduits les directeurs du *Courrier du Canada*. »⁷²

Deux jours plus tard, l'administrateur s'adressait aux présidents des conférences ecclésiastiques de son diocèse pour leur apprendre que leur journal éprouvait « des embarras » qui mettaient « son existence en danger », parce que « des promesses faites en sa faveur, lors de sa fondation, n'(avaient) pas été mises à effet » :

« Je regarderais, poursuivait l'évêque, comme un opprobre pour les catholiques du Bas-Canada la chute de cette feuille: elle serait un sujet de triomphe pour les journaux soudoyés par le protestantisme et la prétendue démocratie. Pour prévenir ce malheur, je crois devoir vous recommander, d'une manière toute particulière, d'inviter les prêtres de votre conférence à faire tous leurs efforts pour payer et faire payer les versements demandés sur les actions prises lors de la fondation du journal, ainsi que les abonnements qui ne sont pas encore rentrés, et pour procurer au même journal de nouveaux souscripteurs. Veuillez les prier de vous remettre entre les mains ce qu'ils auront recueilli et les transmettre à l'Archevêché. S'ils jugeaient à propos d'y joindre eux-mêmes une souscription additionnelle, je ne pourrai que les louer; un nouveau secours aiderait le *Courrier* à passer le temps de crise où nous nous trouvons, et lui permettrait de s'établir plus solidement ensuite. »⁷³

Alerté à son tour par lettre, Mgr Bourget ne put pas « agir publiquement » comme les autres évêques sollicités par Mgr Bailargeon, et entrer « dans la sainte alliance » constituée par « tous les autres Evêques de la Province » en faveur du *Courrier du Canada*, qui remplissait « si dignement sa mission et que tous les gens à bons principes (devaient) encourager par tous les moyens en leur pouvoir. » Il indiquait à son correspondant, dans sa réponse du 17 mai 1858, pourquoi il s'efforcerait d'aider le journal, mais « en particulier, » car ses récentes prises de position contre les libéraux de l'Institut canadien et du *Pays*⁷⁴ lui imposaient l'obligation d'« user d'une souveraine prudence pour ne pas (se)

72. *Ibid.*

73. *Mandements . . . des évêques de Québec*, IV, p. 323-324.

74. *Mandements . . . publiés dans le diocèse de Montréal*, III, p. 352-411; VI, p. 24-38: lettres pastorales datées du 10 mars et 30 avril 1858. Une troisième devait être publiée le 31 mai 1858.

compromettre aux yeux de leurs partisans.» A cette fin, pour ce qui regardait les périodiques, il devait s'en « tenir à condamner les mauvais et à recommander les bons »: « Il arrivera peut-être que je serai obligé de désigner nommément aux fidèles les mauvais journaux dont la lecture leur serait dangereuse, mais je me garderai soigneusement de leur recommander spécialement aucun de nos bons journaux.»

Une autre considération empêchait l'évêque de Montréal d'encourager ouvertement un journal de Québec: l'existence à Montréal de la *Minerve* et de la *Patrie*, « qui respect(aient) la religion et qui même la défend(aient) de leur mieux.» Le rédacteur de la *Patrie*, Alfred Rambau, s'était particulièrement gagné la sympathie de Mgr Bourget en démolissant « de main de maître, »⁷⁵ dans des articles spirituels et documentés,⁷⁶ l'ouvrage de Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France: la Patrie*, écrivait l'évêque, « nous a rendu le grand service de jeter sur l'histoire de Barthe un tel discrédit, qu'elle est condamnée pour toujours, je pense, à la poussière des librairies qui étaient chargées de la débiter.»

D'ailleurs un journal libéral comme le *Pays* faisait mine de s'amender: « J'ai fait donner à notre *Pays* un petit avis, pour qu'il eût à changer de ton, et depuis ce temps, il ne s'est pas encore, à ma connaissance, émancipé, du moins contre la Religion. De plus, il y a, à l'heure qu'il est, un vrai travail pour que sa couleur ne soit pas si rouge; et il est à espérer que ceux qui ont fondé ce journal sans aucun parti pris contre la Religion, réussiront à lui donner une bonne tournure.»

Enfin une dernière raison justifiait la circonspection de Mgr Bourget: « Je dois ajouter que j'ai cru devoir refuser de me rendre aux instances d'un des plus chauds amis et des plus généreux souscripteurs pour la cathédrale, qui voulait m'engager à *supporter officiellement*, si je puis m'exprimer ainsi, la *Patrie*, dont il est un des patrons. Il a fini par comprendre que ce n'était pas mon affaire; et j'ai été fort heureux de ne pas me brouiller, pour cela,

75. Henry de Courcy à Jacques Viger, New-York, 20 juillet 1856, ASQ, Fonds Viger-Verreau.

76. *Patrie*, du 13 juillet au 26 octobre 1855.

avec un aussi bon citoyen. Mais si lui et bien d'autres apprennent que je suis à la tête d'une souscription en sus de mon abonnement, en faveur d'un journal qui ne se publie pas à Montréal, après avoir refusé de le faire en faveur d'un de ceux qui se publient dans cette ville, je ne pense pas qu'on me le pardonne. »⁷⁷

Grâce à l'appui du clergé, surtout de celui de Québec, qui fut « mis à contribution (. . .) pour une somme considérable »,⁷⁸ le journal survécut, mais en devenant la propriété, à partir du 1er août 1858, du libraire-éditeur J.-T. Brousseau, qui l'imprimait depuis le début.⁷⁹ Stanislas Drapeau en était toujours l'administrateur.



Lorsque Taché quitta la rédaction du *Courrier du Canada* le 31 octobre 1859 pour être remplacé par Auguste-Eugène Aubry, professeur français de droit romain à l'Université Laval depuis deux ans, il était devenu « l'idole du clergé. »⁸⁰ Non seulement parce qu'il avait lutté tenacement contre les libéraux, mais aussi parce qu'il avait combattu à outrance Joseph Cauchon, dont le *Journal de Québec* avait été pendant de nombreuses années l'organe en quelque sorte officieux du clergé québécois. Toutefois Cauchon n'inspirait plus que de la défiance chez ses anciens admirateurs. L'abbé Louis Proulx, qui avait pourtant collaboré étroitement avec Cauchon dans la campagne contre les journalistes de l'*Avenir*, en 1849, écrivait, désabusé, en mars 1856: « Les gens du *Journal de Québec* sont loin de répondre aux besoins de la vérité en notre pays. Depuis le discours en Chambre à Toronto, où il patronisait l'infâme bill contre les corporations religieuses et disait en pleine Chambre qu'il avait écrit au *Journal* pour le faire taire . . . , le *Journal* a cessé de mériter aucun appui et sa rédaction vague et sans intérêt ne lui méritera aucune sympathie. »⁸¹

77. AAQ, D.M., X-230.

78. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 7 septembre 1859, ACAM 295.101-859.

79. Cette transaction ressort d'un billet de J.-T. Brousseau à l'abbé L.-J. Casault lui réclamant huit dollars pour 24 mois d'abonnement au *Courrier du Canada*, du 1er août 1858 au 1er août 1860, ASQ, *Séminaire* « 57 », no 76B.

80. Casgrain, *Souvenances canadiennes*, III, p. 54.

81. Cité par Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, II, p. 128.

Aussi lorsque Taché s'en prit à Cauchon dans une polémique retentissante pour l'accabler sous des preuves de contradiction et de mauvaise foi, « le plus grand nombre des prêtres » du diocèse de Québec « y applaudit. »⁸² « La lutte fut longue et acharnée: ce fut le combat du bull-dog et du sanglier, vraie scène d'amphithéâtre, durant laquelle les spectateurs restèrent en suspens, anxieux de savoir de quel côté pencherait la victoire. A la fin le sanglier tomba épuisé pour ne plus se relever. »⁸³

Admiré du clergé, veuillotiste dont la ferveur avait offusqué Montalembert, Taché avait bien servi la cause ultramontaine, non seulement dans la région de Québec, mais encore en suscitant un émule montréalais en la personne de Cyrille Boucher. Né à Saint-Rémi-de-Napierreville en 1834, ancien élève du collège de Montréal et du collège Sainte-Marie, c'est dans le *Courrier du Canada* que Boucher tint à publier les premiers essais où s'affirmaient le talent de l'écrivain-né et les convictions de l'ultramontain dont l'intransigeance lui vaudra tant de solides inimitiés. En fondant avec son ami Joseph Royal le journal l'*Ordre*, à la fin de novembre 1858, Boucher prenait la relève, à Montréal, de son maître québécois Taché.

« Des marches de l'autel où il naquit, »⁸⁴ le *Courrier du Canada* avait donc préparé les voies aux journaux ultramontains de Montréal comme l'*Ordre* et surtout le *Nouveau Monde* qui seront, sous la direction de Mgr Bourget, de précieux auxiliaires dans l'oeuvre que poursuivait passionnément le plus ultramontain des évêques canadiens de l'époque: faire de sa ville épiscopale « une petite Rome. »⁸⁵

Philippe Sylvain

82. Lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Bourget, Québec, 13 décembre 1858, ACAM 295.101.

83. Casgrain, *op. cit.*, p. 54.

84. *Ibid.*, p. 52.

85. Mgr Bourget, dans l'esquisse d'un mémoire qui aurait prouvé « par des écrits et par des faits que l'administration du diocèse de Montréal a toujours, dès le principe, été dirigée d'après les saines doctrines de l'ultramontanisme ». ACAM 901.045 - 872-1.